

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 039-243900420-20240925-131_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 25 septembre 2024

Date de convocation
16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, mercredi 25 septembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) du
SIDECE
N°131/2024**

Nombre de membres

40

Présents

32

Représentés

2

Excusés

7

Votants

34

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Rougeaux, Ramaux, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot.

Excusés MM. Pochtier (procuration à Jean-Claude Pichon), Truchot (procuration à Patricia Sermier), Chevanne, Théry, Della Santa, Coutrot, Joffre.

Absents M. Baton.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du SIDECE du 19 mars 2016 et du 23 novembre 2019 relative au CEP,

Considérant la nécessité de mener des actions sur le patrimoine de la collectivité,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la collectivité au service CEP proposé par le SIDECE,
- Sollicite les actions associées au service CEP,
- Approuve les conditions financières de la contribution annuelle,
- Indique que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité,
- Désigne Mme Virginie Pate comme "Référente Energie",

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion au service au CEP,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout avenant à venir.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

